



ZOHE

Zone de secours Hainaut-Est

Réf : RE.TEC.19.004

Appel par voie de recrutement d'un Assistant technique ARI à titre contractuel au grade d'ouvrier qualifié (D1/D4)

Le Collège de la Zone de Secours Hainaut-Est, en séance du 13 septembre 2019 a décidé de lancer un appel par voie de recrutement et de constituer une réserve de recrutement de lauréats d'une durée de validité de 2 ans.

DESCRIPTIF DE FONCTION

La Zone de Secours Hainaut-Est recherche pour son cadre administratif et logistique (Calog) un assistant technique ARI à titre contractuel au grade d'ouvrier qualifié (échelle barémique : D1/D4) pour la division en charge des ressources opérationnelles.

MISSIONS :

Sous la supervision de l'officier en charge des ARI et du responsable technique, le technicien - assistant sera chargé d'assurer les travaux de maintenance et les réparations techniques du matériel ARI.

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

Ses activités au sein de la zone sont essentiellement :

- la gestion des stocks
- la maintenance et les réparations techniques du matériel ARI
- la réalisation de contrôles des équipements ARI
- le respect et la mise en place des normes et règlements en vigueur

COMPÉTENCES :

Il doit avoir des connaissances avancées :

- en maintenance d'appareils respiratoires
- en électricité, électromécanique et/ou électronique
- en législation inhérente aux ARI

Il doit avoir des connaissances de base :

- en anglais technique et/ou néerlandais
- des règles de sécurité
- en outil informatique (word, excel)
- en gestion de stocks

SAVOIR-ÊTRE :

Il doit être :

- procédurier et méthodique
- rigoureux et impliqué
- autonome



ZOHE

Zone de secours Hainaut-Est

Réf : RE.TEC.19.004

Mais il doit avoir aussi :

- le sens du travail en équipe
- une grande capacité d'adaptation
- de bonnes capacités d'écoute

CONDITIONS À REMPLIR À LA DATE DE CLÔTURE DE L'APPEL

- a) être membre d'un Etat faisant partie de l'Espace Economie Européen ou de la Confédération helvétique ;
- b) avoir une connaissance de la langue jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- c) être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction à exercer ;
- d) jouir des droits civils et politiques ;
- e) être en règle vis-à-vis des lois sur la milice ;
- f) être âgé de 18 ans minimum ;
- g) disposer du permis de conduire de catégorie B ;
- h) Disposer d'un diplôme de l'enseignement secondaire du premier degré, justifier d'une expérience professionnelle et disposer d'un certificat de formation de base sur « l'entretien d'équipements de protection respiratoire ».

EPREUVES DE SÉLECTION

Réussir devant les membres de la commission de sélection désignés par le Collège, **une épreuve orale** comprenant deux parties :

- a) 1^{ère} partie : une mise en situation permettant d'évaluer les connaissances du candidat.
- b) 2^{ème} partie : une interview permettant d'apprécier la motivation, la maturité et la compétence du candidat en termes d'organisation du travail.

⇒ Pour réussir, le candidat devra obtenir au moins 60 % des points de l'épreuve orale.

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SÉLECTION

- le commandant de Zone en qualité de président ou son délégué ;
- le directeur général en charge de l'administration et des ressources ou son délégué ;
- le secrétaire de la Zone chargé du secrétariat de la commission ou son délégué ;
- d'un à trois membre(s) choisi(s) pour leur maîtrise de la matière à évaluer.

MODALITÉS D'INTRODUCTION DE VOTRE CANDIDATURE

Votre dossier de candidature doit être composé :

- d'une lettre de motivation datée ;
- d'un curriculum vitae ;
- d'une copie :
 - de votre carte d'identité recto/verso ;
 - de votre (vos) diplôme(s), titre(s) de compétence(s) ou titre(s) de formation correspondant à la condition visée au point h) des conditions à remplir ;
 - d'un extrait de votre casier judiciaire ;
 - d'un certificat de milice s'il y a lieu ;
 - de votre permis de conduire.



ZOHE
Zone de secours Hainaut-Est

Réf : RE.TEC.19.004

Il doit être envoyé pour le **30 SEP. 2019** au plus tard, par courrier postal uniquement à l'adresse suivante :

ZONE DE SECOURS HAINAUT-EST
Rue de la Tombe, 112
6001 MARCINELLE


A savoir :

Toute candidature incomplète, illisible ou qui ne respecte pas les modalités d'introduction des candidatures ne sera pas prise en considération.

Date de parution : **17 SEP. 2019**



Major Fabrice PIERART
Commandant de Zone
Zone de Secours Hainaut-Est



Loïc D'HAeyer
Bourgmestre
Président de Zone
Zone de Secours Hainaut-Est

